

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 5 octobre 2009.

Section du dépôt légal



École de bibliothéconomie et des sciences de l'information
de l'Université de Montréal

EBSI, Université de Montréal
cursus@ebsi.umontreal.ca

Volume 10, numéro 1 (printemps 2007)

COMITÉ DE LECTURE COMITÉ DE RÉDACTION

DANS CE NUMÉRO

Table des matières avec résumés

Sarah de Bogui, L'évolution du texte imprimé vers une forme moderne : le rôle des imprimeurs typographes des 15^e, 16^e et 17^e siècles en France

Cybèle Laforge, Récits de voyage en Nouvelle-France : quand l'histoire du livre touche à l'histoire d'une colonie...



École de bibliothéconomie et des sciences de l'information
de l'Université de Montréal

EBSI, Université de Montréal
cursus@ebis.umontreal.ca

Volume 10, numéro 1

(printemps 2007)

COMITÉ DE LECTURE COMITÉ DE RÉDACTION

RÉSUMÉS

Sarah de Bogui, L'évolution du texte imprimé vers une forme moderne : le rôle des imprimeurs typographes des 15^e, 16^e et 17^e siècles en France

La « révolution Gutenberg » est une expression dont la signification est souvent galvaudée. En effet, on oublie parfois que l'évolution de la forme du texte dans son passage du manuscrit à l'imprimé a suivi un cheminement long et complexe. L'invention de l'imprimerie est loin d'avoir fait miraculeusement bondir le livre de l'état de codex médiéval à celui d'imprimé moderne. De multiples facteurs, non seulement techniques mais aussi idéologiques, politiques, culturels et commerciaux sont intervenus dans l'histoire de la mise en forme des textes. Les acteurs principaux de ces mutations sont les imprimeurs-typographes, véritables artisans du renouveau d'une pensée portée par la philosophie humaniste. L'activité autour de la naissance du livre imprimé offre un terrain particulièrement fécond en France. Le milieu des imprimeurs-typographes y est donc un laboratoire parfait pour l'étude du développement des outils qui ont favorisé la lisibilité du contenu, le repérage de l'information et l'appareillage du texte.

Cybèle Laforge, Récits de voyage en Nouvelle-France : quand l'histoire du livre touche à l'histoire d'une colonie...

Les récits de voyage en Nouvelle-France sont intimement liés à l'histoire de notre pays : leur importance politique, économique et stratégique a eu une influence directe sur la colonisation. Que le but d'une exploration soit de découvrir un passage vers l'Asie, de recenser les richesses naturelles ou d'évangéliser les nations amérindiennes, toujours sa narration écrite aura une portée directe sur les décisions du pouvoir français concernant sa nouvelle colonie. Les auteurs de ces

relations de voyage, censés respecter scrupuleusement les faits des aventures qu'ils narrent, se verront parfois tentés d'agrémenter leurs récits d'une part de fabulation, avec des conséquences pouvant s'avérer funestes... Ces récits d'exploration connaîtront en outre une seconde vie au XIXe siècle québécois, alors qu'ils seront redécouverts et reconnus en tant que fondements de notre identité et de notre littérature.

L'évolution du texte imprimé vers une forme moderne : le rôle des imprimeurs typographes des 15^e, 16^e et 17^e siècles en France

SARAH DE BOGUI

Cursus est le périodique électronique étudiant de l'[École de bibliothéconomie et des sciences de l'information](#) (EBSI) de l'[Université de Montréal](#). Ce périodique diffuse des textes produits dans le cadre des cours de l'EBSI.

Courriel : cursus@ebsi.umontreal.ca

URL : <http://www.fas.umontreal.ca/ebsi/cursus/>

Droits d'auteur

Tout texte demeure la propriété de son auteur. La reproduction de ce texte est permise pour une utilisation individuelle. Tout usage commercial nécessite une permission écrite de l'auteur.

TABLE DES MATIÈRES

- [1. Introduction](#)
- [2. Améliorer la lisibilité des textes](#)
 - [2.1 Luittes de pouvoirs au pays des caractères typographiques](#)
 - [2.2 La révolution diacritique](#)
 - [2.3 La segmentation du texte : alinéas et paragraphes](#)
- [3. Faciliter le repérage de l'information](#)
 - [3.1 La page de titre ou : le texte livré au proxénétisme](#)
 - [3.2 Tables, index et dispersion de la botte de foin](#)
 - [3.3 De la signature à la pagination](#)
- [4. Appareiller le texte](#)
 - [4.1 Incompatibilité d'humeur entre texte et illustration](#)
 - [4.2 Le paratexte : préface et épilogue](#)
 - [4.3 De la glose à la note infrapaginale](#)
- [5. Conclusion](#)
- [6. Glossaire](#)
- [7. Bibliographie](#)

L'AUTEURE

Sarah de Bogui est titulaire de la maîtrise en sciences de l'information depuis 2006. Elle est également diplômée d'un baccalauréat et d'une maîtrise professionnelle spécialisés en livres anciens et en conservation des documents. Elle a travaillé dans de nombreuses institutions à vocation patrimoniale et est actuellement bibliothécaire au service d'un projet d'inventaire des livres anciens au Québec.

1. INTRODUCTION

La forme actuelle du texte imprimé et de sa mise en page résulte d'un long processus qui trouve ses racines dans des traditions historiques remontant parfois à l'Antiquité. Bien que McLuhan ait popularisé l'idée de la « révolution Gutenberg », l'historienne Eisenstein ([1991, 88](#)) rappelle pourtant avec justesse qu'« il ne faut ni surestimer les nouveautés introduites par l'imprimerie, ni méconnaître que des évolutions antérieures contribuèrent à infléchir les utilisations du nouvel outil ». C'est donc dans cette perspective que nous nous efforcerons de rassembler les différents facteurs d'évolution du texte imprimé vers une forme moderne. Par ailleurs, il ne faudra pas perdre de vue que l'imprimé faisait alors cohabiter « des activités commerciales et intellectuelles qui se renforçaient mutuellement et créaient ainsi un élan particulièrement puissant, quasi irrésistible » ([Eisenstein 1991, 90](#)).

Pourquoi s'étendre jusqu'au 17^e siècle ? A la fois pour avoir la possibilité d'aller au bout du développement de certaines évolutions de la mise en page du texte et en même temps parce que, comme le déplore Roger Laufer ([1982, 128](#)), 1660 marque d'« une pierre noire la période la plus médiocre quant à la qualité du livre en France, laquelle ne cesse de se dégrader depuis le début du XVII^e siècle ».

Trois axes d'évolution seront donc successivement abordés : l'amélioration de la lisibilité, la simplification du repérage et le développement des appareils du texte.

2. AMÉLIORER LA LISIBILITÉ DES TEXTES

Lorsqu'il apparaît, le texte imprimé est avant tout un succédané du texte manuscrit rendu reproductible à l'infini : il reprend la mise en forme d'une manière aussi exacte que possible et, à ce titre, ne facilite en rien la tâche du lecteur. Or le livre doit se vendre et donc attirer ce lecteur, avant tout client, afin de lui faciliter le travail ([Martin 2004, 272](#)). C'est pourquoi les imprimeurs et les typographes vont, parfois de concert avec les auteurs, développer des procédés déjà en gestation dans la tradition manuscrite, afin d'améliorer la lisibilité du texte et de permettre au lecteur de parcourir la page de manière à entrer de plain-pied dans le contenu sans plus avoir à s'échiner sur la forme.

2.1 Lutttes de pouvoirs au pays des caractères typographiques

L'étude des évolutions typographiques traduit une suite de choix esthétiques, sociologiques et, à partir du 16^e siècle, politiques ([Barbier 2000, 82](#)). Lorsqu'il apparaît, l'imprimé se contente d'abord de poursuivre la tradition manuscrite, ce qui fait par ailleurs dire à H.-J. Martin qu'en réalité, l'invention de Gutenberg n'a pas révolutionné en soi la forme du livre. Ainsi, l'utilisation du caractère gothique, en vigueur en France, se prolonge à travers le livre imprimé. Mais au-delà de la simple continuité avec la tradition manuscrite, il faut comprendre que c'est aussi une tradition culturelle qui se poursuit à travers l'emploi de cette typographie ([Martin 2000, 62](#)).

Bientôt, avec les prétentions de François d'Angoulême à l'accession au trône de France apparaît l'emploi du caractère romain. En effet François se réclame d'une ascendance en ligne directe avec les empereurs romains et durant sa campagne, il se met à utiliser ce caractère afin de souligner son héritage. Ses partisans le suivent dans cette pratique et lorsqu'il devient François 1^{er}, le nouveau roi impose entre 1520 et 1530 l'utilisation du caractère romain, au prix parfois de ses propres deniers ([Martin 2004, 269](#)). Cette décision, qui s'inscrit dans le projet d'unification des dialectes et de normalisation d'une langue commune s'alignant sur les usages de la Cour royale, rencontre cependant quelques résistances éparses qui permettent au caractère gothique de survivre ([Martin 2004, 269](#)). Cette typographie élégante et équilibrée correspond cependant parfaitement aux préoccupations scientifiques et humanistes propres à la période de la Renaissance. En 1529, par la conception du *Champfleury*, Geoffroy Tory approfondira le lien entre corps humain et corps typographique en créant la « deue & vraye Proportio[n] des lettres [...] Antiques, & vulgairement Lettres Romaines proportionnees selon le Corps & Visage humain »¹. C'est d'ailleurs en 1550 qu'apparaîtra le terme de « caractère » typographique ([Demarcq 1999, 92](#)). Barker ([1977, 66](#)) voit ainsi en Tory le « principal agent de la réforme typographique » et le probable « porte-parole de François 1^{er} ».

A partir de 1540, un nouveau concurrent entre en lice : le caractère italique. Créé par Alde Manuce pour une édition de *Vergilius* en 1501, il se diffuse bientôt à travers toute l'Europe (exception faite de la résistance germanique). L'italique, cette écriture penchée qui entraîne une lecture vers une droite naturelle représente pour le lecteur une alternative bien plus confortable que la gothique qui, au contraire, accroche désagréablement le regard ([Demarcq 1999, 89](#)). En outre, elle individualise chaque lettre, au contraire de son adversaire qui offre une simple modulation sur un schéma de formes récurrentes² ([Demarcq 1999, 92](#)). D'abord utilisée de manière uniforme pour restituer un texte dans son entier, l'italique trouve peu à peu des fonctions plus circonscrites de faire-valoir. On l'utilisera par exemple dans les publications polyglottes afin de mettre en parallèle texte latin (en caractères romains) et texte en langue étrangère (en italique) ([Laufer 1977, 577](#)).

Ainsi, le caractère typographique, traversé d'influences germaniques et italiennes, est non seulement un facteur important de lisibilité et donc d'accès au texte mais aussi un véhicule dogmatique pour ses producteurs. Au terme d'un propos sur l'emploi sémantique que de nombreux auteurs font très tôt du « timbre typographique »³ et sur la perte de cette tradition, Michel Butor conclut d'ailleurs par ces mots : « Il faudra peu à peu que les écrivains apprennent à manier les différentes sortes de lettres comme les musiciens leurs cordes, leurs bois et leurs percussions » ([1964, 119](#)).

2.2 La révolution diacritique

L'histoire de la ponctuation connaît également un tournant sous l'influence de l'évolution des mentalités. Au Moyen Age, la ponctuation a pour objet de marquer les temps de pause - rappelons que la lecture était encore faite à voix haute – ce qui autorise la pratique du *scriptio continua** ([Lennard 2000, 5](#)). A la fin du 14^e siècle, cinq marqueurs de ponctuation ont déjà vu le jour : le *punctus* « . », le *punctus elevatus* « ! », le *punctus interrogativus* « ? », la *virgula* « , » et la *lunula* « () ». Ainsi que l'explique parfaitement Ros King ([2000, 236](#)):

The original function of punctuation was as a simple mechanism to divide words and phrases from each other in orderly, linear fashion, both as an aid to less able readers, and as oratorical marks to help those reading aloud to breathe in the right place. The first method for doing this, were the use of the punctus to separate words at a time they were written continuously without spaces, and the division of written language into paragraphs – a structural device relating to completed units of sense

Avec le passage d'une lecture à voix haute à une lecture muette, l'utilisation de marqueurs de ponctuation opère progressivement un déplacement d'une fonction physiologique (laisser le temps de reprendre sa respiration) à une fonction sémantique. Il faudra ainsi attendre l'imprimeur Fichet pour voir naître l'utilisation des virgules suscrite (*comma*) et souscrite (*periodus*) visant à marquer un temps fort en fin de paragraphe ([Veyrin-Forrer 1987, 214](#)). On notera au passage le rôle joué dès le 16^e, mais surtout au 17^e siècle par « l'obsession théâtrale » ([Martin 2000, 417](#)) des imprimeurs-typographes, dans le développement de stratégies visant à retranscrire le discours (multiplication des signes de ponctuation, apparition de l'accentuation).

L'attention doit enfin se porter sur la question des abréviations et des [ligatures](#)*. Ce mode d'écriture est d'abord prolongé car « l'habitude [est] un élément déterminant pour la lisibilité » ([Barker 1977, 60](#)) : il n'apparaît pas « vendeur » de proposer à l'acheteur un texte dans lequel il n'a plus ses repères habituels. L'emploi des ligatures et des abréviations perdure donc jusqu'à ce que la typographie gothique entre en perte de vitesse. En effet les abréviations et les ligatures sont étroitement liées à des traditions médiévales d'économie d'espace et de temps. Or leur emploi exige parfois la fabrication de jusqu'à trois fois plus de [poinçons](#)* ([Barker 1977, 60](#)). Laufer établit ainsi l'abandon de la ligature au 18^e siècle car non seulement « leur emploi heurtait le goût de la page aérée mais contrecarrait de façon intolérable l'économie ergonomique de l'atelier » ([1985, 54](#)).

Cette uniformisation est bien entendu à mettre en relation avec la normalisation de la langue dont les justement nommés « grammairiens-typographes » ([Laufer 1982, 128](#)) se font les agents.

L'emploi de marqueurs diacritiques est identifié par Lennard ([2000, 6](#)) comme le troisième niveau de ponctuation d'un texte. Au deuxième niveau, il distingue les « *interword spaces* » c'est-à-dire les paragraphes, alinéas et sauts de lignes. Ceci nous amène donc à aborder le point suivant : la segmentation du texte en unités sémantiques.

2.3 La segmentation du texte : alinéas et paragraphes

Le [volumen](#)* a laissé en héritage au [codex](#)* la disposition du texte en colonne ([Demarcq 1999, 65](#)). Cette tradition est perpétuée lors du passage du manuscrit à l'imprimé mais trouve bientôt un emploi raisonné, par exemple dans le cadre de la mise en regard de textes traduits opposant original et traduction.

Nous nous intéresserons donc plutôt à la présentation de la page dans la forme moderne qu'on lui connaît, à savoir un bloc de texte unique et linéaire.

Les incunables commencent d'abord par reproduire les marqueurs de segmentation développés par les lecteurs et qui avaient cours dans la mise en page manuscrite à savoir : l'utilisation de couleurs distinctes (rouge et bleu), l'emploi de capitales et de signes de repérage traditionnels comme la numérotation ou les symboles ([Rogers 1951, 286-287](#)). Cependant, l'impression en rouge et noir a un coût énorme puisqu'elle double le temps de travail des [pressiers](#)* ([Veyrin-Forrer 1987, 314](#)) : c'est pourquoi ce procédé est progressivement abandonné.

Néanmoins, un héritage de la signalisation du paragraphe hérité du Moyen Age perdure encore quelque temps. En effet, jusqu'au premier tiers du 16^e siècle la typographie gothique, par laquelle transitent justement ces traditions médiévales, perpétue l'emploi du symbole ¶ qui est en fait un C barré ([Laufer 1985, 55-58](#)). Mais l'avènement de l'italique et de la romaine signe la fin du « pied de mouche », auquel se substitue un simple blanc. Ainsi naît l'alinéa, outil de mise en page du paragraphe. Alors qu'à ses débuts l'alinéa est bref, son emploi devient peu à peu de plus en plus raisonné et à la fin du 17^e siècle, c'est dans tous les domaines qu'on observe qu'une « distinction tranchée s'est établie entre l'énoncé technique et scientifique, qui montre et analyse et le discours philosophique et littéraire qui démontre et ratiocine » ([Laufer 1985, 60](#)). Laufer note ainsi ([1985, 59](#)) que pour les énoncés discursifs l'alinéa est long (parfois sur plusieurs pages) tandis que pour les énoncés didactiques, l'alinéa est court. L'emploi raisonné de l'alinéa véhicule donc un message sur la nature du contenu. Il devient alors cohérent de parler « d'alinéa analytique » ([Laufer 1982, 137](#)).

Par ailleurs comme l'indique Laufer ([1985, 55](#)), « le passage de la lecture vocale à la lecture silencieuse implique une saisie visuelle globale, distincte de la saisie naturelle du langage ». Or pour lui ([1982, 135](#)) « l'alinéa est la trouée qui permet à l'œil d'embrasser d'un seul regard la forme globale du contenu ». Plusieurs chercheurs ([Dubois et Visser 1985](#) ; [Denhière 1985](#)) ont ainsi pu démontrer que la partition du texte en phrases et en paragraphes distincts facilite effectivement le traitement intellectuel de l'information en favorisant à la fois la compréhension et la mémorisation du message.

C'est pourquoi finalement, « la mise en page s'aère de siècle en siècle, bien que les formats tendent à diminuer. Les nombreuses marques [...] vont lentement disparaître au profit d'un marquant zéro, le blanc » ([Laufer 1969, 580](#)).

3. FACILITER LE REPÉRAGE DE L'INFORMATION

Un texte c'est avant tout une unité dense au sein de laquelle le lecteur se repère grâce aux enchaînements logiques du discours. Mais pour faciliter la compréhension d'un texte, il est parfois utile de faire appel à des artifices de mise en forme qui permettent de repérer plus rapidement les informations utiles. Comme l'indique François Richaudeau ([1977, 321](#)), il faut reconnaître :

[[l']importance de la connaissance par l'imprimeur et spécialement par le typographe du processus de lecture ; car c'est en fonction de ce processus que la composition et la mise en page de l'imprimé doivent être conçues, afin que cet imprimé puisse remplir sa fonction : être bien lu.

3.1 La page de titre ou : le texte livré au proxénétisme

Comme l'indique H.-J. Martin dans ses entretiens, la thèse qu'il a développée très tôt et selon laquelle le livre doit être considéré comme une marchandise avait causé à ses débuts quelques remous outragés au sein du milieu scientifique. Cependant, en 1666, Antoine Furetière mettait déjà en relief ce rapport au livre en déclarant dans son *Roman Bourgeois* : « un beau titre est le vrai proxénète d'un livre » (cité par Nicolas Petit in [Demarcq, 1999](#)). Le titre est donc né du besoin de vendre le texte du livre en présentant un condensé efficace de son contenu pour que l'acheteur puisse trouver rapidement ce qui l'intéresse.

En effet, au Moyen Age, le lecteur devait entrer directement dans le texte pour pouvoir déchiffrer l'*incipit*, cette formule latine traditionnelle signifiant « ici commence » et qui développait de manière plus ou moins élaborée le propos du texte. Comme le fait remarquer Johnson (1951, 52), le titre arrive donc tardivement dans le développement de l'histoire du livre. Il doit son apparition à la création du feuillet blanc instauré par les imprimeurs afin de protéger la première page de texte des salissures. Rapidement, cette page blanche est mise à profit pour publiciser le texte et le travail de l'imprimeur (Johnson 1951, Veyrin-Forrer 1987). Afin d'attirer l'acheteur, les imprimeurs mettent en avant non seulement la qualité de leur travail typographique mais également l'exactitude de leurs textes qui exigeaient un important effort de contrôle et de correction souvent effectué par des érudits, tout autant que la précision de leur système de repérage (index notamment). C'est ainsi que la mention d'imprimeurs qu'on trouvait auparavant au *colophon** (ou achevé d'imprimé) se déplace vers cette nouvelle page blanche qui offre à la fois plus d'espace et plus de visibilité (Johnson 1951, Veyrin-Forrer 1987). A partir du 16^e siècle, la marque d'imprimeur fait son apparition pour devenir un « insigne publicitaire qui personnalise un grand nombre d'éditeurs » (Veyrin-Forrer 1987, 277).

Laufer (1977, 574) distingue dans la page de titre une évolution en trois temps : « sobriété typographique, abondance signalétique, richesse ornementale ». Au 15^e siècle, les pages de titre encadrées sont gravées sur bois en un seul bloc dans une typographie qui reproduit celle du texte : c'est encore la période de sobriété. Mais peu à peu, avec le déplacement du colophon vers la page de titre, on en arrive à cette « abondance signalétique ». Enfin à partir du 16^e siècle, on réutilise des gravures indépendantes qui n'ont souvent que bien peu de rapport avec le nouveau texte qu'elles sont sensées illustrer (Johnson 1951, 53) et qui vont mener à la « richesse ornementale ». Christophe Plantin répand la mode de l'encadré en page de titre et au 17^e siècle, ce type d'ornementation devient classique en particulier grâce à l'influence de la dynastie Elzevier dont les petits formats contribuent à populariser⁴ le texte imprimé (Johnson 1951, 60). Les efforts de personnalisation de la page de titre par des motifs encadrés spécifiques ont d'ailleurs une telle importance que des concurrents déloyaux peuvent même aller jusqu'à les copier afin de tromper l'acheteur pressé sur l'origine de la production (Veyrin-Forrer 1987, 277).

Mais malgré l'apparition du titre *frontispice** qui vient remédier à « l'abondance signalétique » grâce à son *cartouche** tout en tombant dans la « richesse ornementale », la « sobriété typographique » garde des partisans. Et peu à peu, le frontispice devient une gravure *liminaire** et « ainsi, par division successive, le titre frontispice a engendré le frontispice d'illustration et le faux titre » (Laufer 1982, 131).

3.2 Tables, index et dispersion de la botte de foin

Deux outils majeurs sont progressivement développés par les imprimeurs-typographes afin de répondre au nouveau mode de *lecture extensive** de l'honnête homme : la table des matières et l'index. L'un des grands changements réside notamment dans le fait que ce travail, apanage des lecteurs médiévaux et appliqué en fonction de leurs intérêts (Wiersz Kowalski 1985, 12), est dorénavant pris en charge par les éditeurs.

La table des matières n'est pas une création de la Renaissance, mais les imprimeurs-typographes ont largement contribué à normaliser et systématiser son utilisation. L'utilisation des tables est en effet instituée dès 1220 (Rouse 1982, 78). Les tables des matières ont bénéficié dans leur développement de la tradition de l'alinéation énumérative, là encore héritée de la pratique scolastique médiévale. Cependant, si l'habitude de numéroter certaines unités textuelles existait déjà dans le texte manuscrit religieux (Wiersz Kowalski 1985, 21), la fonction qui lui est appliquée dans le contexte de l'édition humaniste diffère. En effet, si à l'origine la numérotation sert uniquement de signalisation pour faire ressortir un paragraphe (cf. partie 1.3. *Segmentation du texte*), elle est rapidement employée comme agent de repérage sémantique. C'est ce qui fait dire à Laufer (1985, 62) que « c'est peut-être la transformation d'un système de repérage en une technique d'écriture auto-repérante qui constitue la transformation décisive de la mentalité ». Plutôt que d'attribuer autant de poids à ce phénomène, il semble néanmoins plus nuancé de penser que cette transformation est davantage une manifestation qu'un moteur du changement de mentalité. Mais finalement la conclusion reste la même (Wiersz Kowalski 1985, 38) :

Il aura fallu attendre la naissance de l'imprimerie et l'apparition des procédés typographiques modernes, pour que nous puissions profiter pleinement des incontestables avantages attachés à l'usage du paragraphe dans la présentation des textes.

L'index est également une pratique qui remonte au Moyen Age. Son apparition a été principalement motivée par le développement des universités au 13^e siècle et en particulier par l'enseignement en théologie qui y était dispensé (Rouse 1982, 78). Or, l'emploi de l'index alphabétique (par opposition à l'index systématique) véhicule dès le 13^e siècle un double message qui va à contre-courant de la pensée scolastique. En effet, l'érudite avait la responsabilité de rationaliser la structure du texte de manière à dégager les relations sous-jacentes du message religieux. Le découpage alphabétique de ce message est donc une « abdication de cette responsabilité » (Rouse 1982, 80). Par ailleurs, l'instauration d'un tel index revient à admettre la possibilité d'une lecture individuelle divergente des desseins latents du texte. Cet outil de dissension trouve donc tout naturellement sa place dans le contexte de l'édition humaniste où s'imposent l'esprit scientifique et l'appropriation individuelle de la lecture. La période humaniste améliore encore cet outil en remplaçant progressivement la numérotation romaine par la numérotation arabe. Cette mesure permet d'aboutir à une « exactitude accrue dans les index, les annotations et les renvois » (Eisenstein 1991, 95).

3.3 De la signature à la pagination

Comme l'indiquent H.-J. Martin et Demarcq, le passage à la numérotation de la page est surtout justifié par la possibilité offerte d'utiliser une table des matières, un index ou un sommaire (Demarcq 1999, 89 ; Martin 1977 et

1995). En effet, la commodité immédiate offerte par la numérotation de repérer sa page de lecture est tout aussi bien, voire mieux servie par une page cornée ou un signet (Laufer 1977, 576). Au 16^e siècle, on ne pense pas encore au lecteur et c'est donc surtout la signature* qui est employée comme moyen de repérage matériel à destination des relieurs chargés du collationnement* des feuillets imprimés. Ainsi, même si tout comme les bibliothécaires du 21^e siècle, certains lecteurs ont pu utiliser la signature pour contrôler l'ordre et le nombre des feuillets, le but premier de leur existence est avant tout technique. L'histoire de la signature commence par la création de registres* de mots dont on trouve les premières traces en Italie vers 1470. En fin de volume sont regroupées des séries de groupes de mots : chaque groupe reprend le premier mot de chaque feuillet de la première moitié de chaque cahier. Les imprimeurs instaurent ensuite la signature manuscrite dans le coin inférieur droit de la page. Les premières signatures imprimées apparaissent en 1472 (Labarre 1982, 203) et on les observe pour la première fois dans une édition parisienne des imprimeurs Gering, Krantz et Friburger en 1476 (Veyrin-Forner 1987, 221). Ces signatures donnent alors lieu à la production de registres de signatures encore utilisés aujourd'hui par les historiens pour vérifier le collationnement des éditions anciennes.

Il faut également signaler l'utilisation de la réclame, reproduisant à la fin du dernier feuillet d'un cahier les premiers mots du feuillet du cahier suivant. Son origine est beaucoup plus ancienne puisqu'elle apparaît dès le 10^e siècle. Cependant, elle n'est véritablement employée en France qu'à partir des années 1520. La réclame coexistera longtemps avec la signature et la pagination car son emploi perdure jusqu'au 18^e siècle (Labarre 1982, 204).

La foliotation* est là encore un héritage de la période médiévale même si la pratique en demeurerait rare. D'abord en chiffres romains, elle se développe peu à peu en chiffres arabes. La pagination, c'est-à-dire la numérotation recto verso des feuillets commence à se développer seulement au 16^e siècle mais ne s'impose réellement qu'au début du 17^e siècle. Selon Labarre (1982, 202), il faut voir dans ce retard l'influence jouée par la réédition d'ouvrages foliotés et dont on reproduit la forme de numérotation par habitude.

Finalement, la foliotation et la pagination mettent du temps à s'imposer comme des éléments constitutifs du texte imprimé. On peut supposer que ce marquage demeure un certain temps improprement assimilé à un marqueur technique de collationnement superflu. Ainsi Veyrin-Forner (1987, 292) souligne l'attention portée à la signature alors que les erreurs de numérotation restent nombreuses. Or, à la différence de la signature et de la réclame qui sont attachées à la page, la foliotation et la pagination sont, elles attachées au texte, ce qui constitue une énorme différence puisqu'elles sont des facteurs essentiels de qualité pour les tables et index.

4. APPAREILLER LE TEXTE

Par une succession de processus, le texte s'enrichit progressivement d'un appareil servant à la fois le lecteur, l'éditeur et l'auteur. Ces nouveaux outils mettent en évidence le constat suivant (Butor 1964, 105) :

L'unique, mais considérable supériorité que possède non seulement le livre mais toute écriture sur les moyens d'enregistrement direct, incomparablement plus fidèles, c'est le déploiement simultané à nos yeux de ce que nos oreilles ne pourraient saisir que successivement.

4.1 Incompatibilité d'humeur entre texte et illustration

La relation entre texte et image pourrait se comparer au mariage de deux amants terribles. Avec l'avènement de l'imprimerie, c'est la gravure qui vient remplacer l'enluminure. Pour la période qui nous intéresse, il est possible de distinguer un mouvement en trois temps.

Précisons que nous ne nous intéresserons pas ici à la *lettrine**, cette « intersection du texte et de l'image » (Demarcq 1999, 176) mais à l'image seule.

D'abord, l'usage de la gravure sur bois vient apporter un renouveau au couple texte/image en prolongeant leur unité puisque ces deux éléments de la page sont imprimés en même temps sur la presse.

Mais bientôt, le passage à la gravure sur cuivre vient menacer cet équilibre pour des raisons techniques. En effet, la pratique de la gravure sur cuivre exige un tirage à part, sur un papier légèrement humidifié : il n'est donc plus possible de traiter en bloc texte et illustration sur la page de l'imprimeur. Les graveurs en *taille-douce** vont même jusqu'à travailler à l'écart des ateliers typographiques (Brun 1969, 7). Comme le souligne Laufer, « l'illustration se trouve reléguée hors-texte alors qu'elle gagne en souplesse et en précision » (1977, 570).

Demarcq évoque cependant un autre motif à cette séparation : le néoplatonisme. Comme l'exprime le pèlerin Breydenbach : « l'écriture parle à la raison, les images s'adressent à la vue » (cité par Demarcq 1999, 183). Cette conception dichotomique de l'espace texte-image trouvera bien plus tard des échos dans le monde scientifique avec les découvertes en lien avec le traitement différencié des informations visuelles et textuelles dans les hémisphères du cerveau (Demarcq 1999, 183).

Ainsi, à partir de la fin du 15^e siècle et tout au long du 16^e siècle se développe un nouvel espace du livre : l'album d'images. Dans le chapitre consacré à l'image, Chatelain et Pinon décrivent minutieusement ce processus d'évolution à travers l'étude d'ouvrages scientifiques. Laufer souligne par ailleurs que « le rôle majeur de l'image dans le développement de la pensée scientifique a été longtemps méconnu par un effet secondaire de ce clivage » (1977, 570).

Le divorce entre texte et illustration n'est pourtant pas encore prononcé. En effet, si l'image généralement pleine

page et à fonction informative prend ses distances par rapport au texte, il demeure un autre type d'image, ornemental celui-là ([bandeau*](#), [cul-de-lampe*](#), [vignette*](#)), et qui sert à souligner les articulations logiques du texte. Dans leur étude, Chatelain et Pinon remarquent de nombreuses distorsions texte-image pour les éléments d'illustration intégrés à la page imprimée. Ces derniers, bien qu'entretenant un certain rapport thématique avec le contenu du texte (images de batailles pour les livres de guerre par exemple), ne reflètent cependant pas avec exactitude ce contenu (représentations hors sujet, anachronismes, etc.). En effet, on s'aperçoit que les gravures sont en réalité des bois « recyclés », c'est-à-dire utilisés pour de nouvelles parutions après avoir été créés pour une édition particulière. Le réemploi des vignettes pour des fonctions de repérage est une pratique qui, en se généralisant, vient appuyer le développement de la lecture analytique.

Finalement, nous pourrions conclure sur la question de la cohabitation texte/illustration sur ces mots de Michel Butor ([1964, 103](#)) : « l'union du dessin et de la typographie comporte bien des combinaisons, je ne sais si aucune d'elles a jamais été complètement satisfaisante » ...

4.2 Le paratexte : préface et épilogue

Dans le courant des années 1980, le critique littéraire Gérard Genette crée la notion de « paratexte », désignant par là « le renfort et l'accompagnement d'un certain nombre de productions [...] qui [...] l'entourent et le prolongent [...] pour assurer sa présence au monde, sa « réception » et sa consommation » ([1987, 7](#)). Il distingue ainsi le paratexte éditorial (couverture, page de titre, commentaire en quatrième de couverture, etc.) du paratexte auctorial (dédicace, épigraphe, préface, etc.). Il approfondit cette notion en distinguant encore « péritexte » à l'intérieur du volume et « épitexte », autour et à l'extérieur du livre (publicité notamment).

Or, avec la philosophie humaniste et via le paratexte, c'est un nouveau rapport au lecteur qui se développe avec notamment l'apparition du « métier d'auteur » ([Febvre et Martin 1999, 368](#)). L'auteur ou l'éditeur se mettent donc à dialoguer ouvertement avec leurs lecteurs par le biais de la préface et de l'épilogue.

Lane ([1992, introduction](#)) déclare qu' « il s'agit de prêter attention au paratexte (étudier sa logique), mais aussi de faire attention au paratexte (se méfier de son pouvoir) ». En effet, l'auteur/éditeur trouve là un lieu d'expression dans lequel il a tout le loisir d'orienter et le lecteur et sa lecture.

Ainsi, pour Genette ([1987, 183](#)), la préface « a pour fonction cardinale d'assurer au texte une bonne lecture [...] ; voici pourquoi et voici comment vous devez lire ce livre. » Lane ne manque d'ailleurs pas de souligner à travers l'exemple d'une étude de plusieurs éditions des *Fables* de La Fontaine que la préface présente selon les éditions successives une déclaration d'intention ou un contrat de lecture ([1992, 60-64](#)). La préface peut également devenir un espace où l'auteur, ivre des perspectives nouvelles de célébrité qui lui offre l'imprimerie, va parfois se livrer à quelques coquetteries comme celles d'excuser ses maladresses stylistiques ou certaines inexactitudes dans son propos.

L'épilogue lui offre également la possibilité de s'ériger en moralisateur ou encore en observateur désabusé ou critique du monde.

Engager un dialogue avec le lecteur, l'interpeller, signifie également créer un lien qui peut mener au développement d'une relation plus durable : existe-t-il un moyen plus subtil de fidéliser l'acheteur ? Car perdre de vue l'aspect vénal de cette relation reviendrait à occulter une part importante du contexte de l'édition humaniste. C'est donc fort justement que Lane ([1992, 38](#)) détecte dans le paratexte un « espace de l'interaction sociale ».

Ainsi par le biais du passage à l'imprimé on voit se développer l'ego du producteur du texte et l'individualisation de la relation au lecteur, deux évolutions qui contribuent à renforcer les stratégies de fidélisation.

4.3 De la glose à la note infrapaginale

Au début était la [glose*](#). La tradition scolastique manuscrite se poursuit donc dans l'univers imprimé des incunables : le texte est ainsi installé au centre de la page et entouré par des commentaires. Demarcq nous offre une magnifique vision de cette mise en page lorsqu'il explique que « si le rectangle vertical de la page correspond à l'élévation de la nef gothique, le texte sacré en est le chœur dont les gloses seraient le déambulatoire où le Verbe entre en résonance » ([1999, 76](#)).

L'avènement de l'idéologie humaniste et sa soif de clarté scientifique appellent cependant progressivement la libération des textes du carcan des gloses : « moins de ciel pour davantage d'horizon, moins de foi, plus de découvertes, c'est une des... perspectives majeures de la Renaissance et de ses suites » ([Demarcq 1999, 87](#)). A ce courant s'ajoutent également les contraintes techniques car l'agencement de la page demande davantage de temps et d'efforts et la production du livre devient moins rentable. On parvient ainsi à un « allègement de la page » ([Demarcq 1999, 89](#)).

Mais alors, où sont passées les annotations ? Laufer (1977, 578) caractérise dès les origines de l'imprimé trois types distincts de commentaires avec leurs espaces respectifs :

- la glose qui entoure le texte ;
- la « manchette de hache » qui borde le texte en marge et occupe toute la largeur du bas de page ;
- les notes – infrapaginales qui occupent l'espace inférieur de la page et – finales qui occupent l'espace postérieur au texte.

Comme nous l'avons précisé plus haut, la glose est abandonnée, notamment pour des raisons économiques et la

manchette de hache, conçue selon un schéma similaire, finit par subir le même sort vers le milieu du 17^e siècle.

Restent en jeu les notes bien que, il faut le souligner, la note finale renvoyée en fin de chapitre puis en fin de volume ne s'impose réellement qu'au cours du 18^e siècle ([Demarcq 1999, 87](#)), notamment sous l'influence novatrice de Diderot.

Nous avons vu, tout au long de cette étude, que la préoccupation première des imprimeurs-typographes est de mettre en exergue un certain nombre de messages, ce qui les contraint à briser la ligne traditionnelle de mise en forme de l'écrit. Eisenstein explique ainsi l'abandon de la glose au profit du renvoi par le passage d'une lecture intensive* à une lecture extensive ([1991, 62](#)). La fonction du commentaire n'est donc plus d'alimenter la réflexion sur le texte mais d'offrir des pistes d'élargissement de la lecture. L'évolution de la glose vers la note résulterait donc d'une forme de « déconcentration » du texte.

Pour rejoindre Genette ([1987, 301](#)), disons finalement que « le principal avantage de la note est [...] de ménager dans le discours des effets locaux de nuance, de sourdine, ou, comme on dit en musique, de registre, qui contribuent à réduire sa fameuse et parfois fâcheuse linéarité. »

5. CONCLUSION

L'évolution de la mise en forme et de la mise en page du texte ne peut donc pas être mise au crédit unique de la « révolution » de l'imprimerie qui, on a pu le noter est avant tout une révolution technique. Ainsi, malgré un rejet unilatéral de la pensée scolastique et des pratiques de diffusion du texte qui y sont attachées, les imprimeurs-typographes commencent d'abord par perpétuer les traditions médiévales. Mais peu à peu, l'idéologie humaniste, le développement du raisonnement scientifique et la diffusion du livre-marchandise donnent forme à un nouveau produit dont les recettes, cinq siècles plus tard, ne se sont toujours pas démenties.

Au terme de cette étude, il est possible d'arriver à deux conclusions. Tout d'abord, comme le souligne si justement Laufer ([1977, 581](#)) : « Dans l'espace visuel du livre ancien s'inscrit, peu à peu, on s'en doutait, le triomphe de l'esprit analytique ». La deuxième conclusion à laquelle on peut parvenir permet d'avancer que les facteurs de mutation de la forme du livre nécessitent plus qu'une simple révolution technologique : pour évoluer dans l'espace qui lui est imparti, le texte doit être porté par des visées idéologiques fortes.

Peut-être est-ce la raison pour laquelle on assiste aujourd'hui au naufrage de la pseudo révolution du livre électronique.

Ce qui caractérise le savoir du 21^e siècle pourrait se décliner sous trois aspects : société d'information – culture de masse – hyperspécialisation scientifique. Peut-être pourrait-on alors imaginer un média multidimensionnel de pénétration du savoir qui répondrait aux différents niveaux d'attente ? Imaginons par exemple un support qui, sur la base d'un texte offrirait des définitions et des résumés interactifs, des illustrations audiovisuelles (musique, images fixes, images d'archives, etc.) liées au contenu... Imaginons des publications scientifiques dirigeant le lecteur vers d'autres publications en archives ouvertes et des bases de données spécialisées et donnant le moyen d'entrer en contact avec les chercheurs...

L'imprimé n'a pas tué le manuscrit ; il en a fait une étape intermédiaire entre producteur et récepteur de contenu. Quel que soit l'avenir du mal nommé « livre électronique », on peut parier que sans faire disparaître l'imprimé, il lui accordera simplement une place différente dans l'accès au savoir.

NOTES

1. Titre complet du *Champfleury* de Geoffroy Tory.[.retour](#)
2. Rappelons que la Renaissance célèbre « le culte de tout ce qui est l'homme » (Renan in *Le Petit Robert*) et le développement des *humanitates* d'où le terme « humanisme », par opposition à la tradition médiévale qui privilégie l'humilité et se défie de l'individualisme (en témoigne le devoir d'anonymat des moines copistes).[.retour](#)
3. Butor reprend notamment le descriptif que Gérard de Nerval fait de l'emploi de la typographie chez Rétif de la Bretonne : *cicero*; pour exprimer la passion, *gaillarde* pour le récit ou l'observation morale, *petit-romain* pour les détails « fastidieux mais indispensables », et différents corps au sein d'un même mot pour accentuer la scansion (Butor 1964, 102).[.retour](#)
4. Par « populariser », il faut se garder de comprendre « mettre à la disposition du peuple » car comme le précise Eisenstein (1991, 312), la diminution des formats intervient d'abord pour répondre aux besoins d'une élite politique et intellectuelle voyageuse.[.retour](#)

6. GLOSSAIRE

Bandeau : frise ornementale gravée et placée en début de texte ou de chapitre.[.retour](#)

Cartouche : encadrement gravé à l'intérieur duquel se trouve une inscription.[.retour](#)

Codex : forme moderne du livre, avec ses feuillets reliés entre eux et protégés par une reliure.[.retour](#)

Cahier : ensemble de feuillets reliés entre eux ; les cahiers sont ensuite reliés à leur tour afin de constituer le livre.[.retour](#)

Collationnement : vérification du nombre et du bon ordre des feuillets.[retour](#)

Colophon : inscription en fin d'ouvrage donnant généralement des informations sur l'éditeur et les date et lieu d'édition.[retour](#)

Cul-de-lampe : motif ornemental gravé figurant en fin de chapitre.[retour](#)

Foliotation : numérotation des feuillets, c'est-à-dire une page sur deux seulement.[retour](#)

Frontispice : image gravée placée en regard de la page de titre.[retour](#)

Glose : commentaire disposé dans les marges ou entre les lignes d'un texte.[retour](#)

Lecture extensive : lecture portant sur un grand nombre de textes ; à rapprocher avec la période humaniste.[retour](#)

Lecture intensive : lecture portant sur un nombre restreint de textes mais lus de manière très approfondie, au point d'être parfois entièrement mémorisés ; à rapprocher avec la période médiévale.[retour](#)

Lettrine : lettre gravée agrémentée de motifs ornementaux.[retour](#)

Ligature : liaison de plusieurs lettres entre elles, ne formant qu'un seul bloc. [retour](#)

Liminaire : se dit d'une page ou d'une gravure placée en début d'ouvrage.[retour](#)

Poinçon : original d'un motif typographique (lettre, chiffre, symbole, etc.) gravé en relief dans l'acier ; il permet de mouler en creux le motif dans une matrice où on verse un alliage métallique fondu afin de produire le caractère d'imprimerie.[retour](#)

Pressier : ouvrier chargé de manipuler la presse à bras afin d'imprimer les feuillets. [retour](#)

Registre : liste récapitulant l'ensemble des signatures et figurant en fin d'ouvrage. [retour](#)

Scolastique : mode de pensée philosophique et théologique développé au Moyen Age et visant à structurer la pensée et le discours.[retour](#)

Scriptio continua : texte transcrit sans mettre de ponctuation.[retour](#)

Signature : lettres, chiffres ou symboles imprimés au bas du premier feuillet ou de la première moitié de feuillets de chaque cahier* afin de servir de repère pour leur mise en ordre lors du collationnement.[retour](#)

Taille-douce : type de gravure en creux sur métal.[retour](#)

Titre frontispice : page de titre richement ornementée, gravée ou imprimée.[retour](#)

Vignette : gravure ornementale de petite dimension.[retour](#)

Volumen : forme antique du livre ; feuillets de papyrus ou de parchemin assemblés les uns à la suite des autres et enroulés autour d'un bâtonnet. [retour](#)

7. BIBLIOGRAPHIE

Barbier, Frédéric. *Histoire du livre*. Paris : Armand Colin, 2000.[retour](#)

Barker, Nicolas. « Les caractères typographiques ». *La chose imprimée. Histoire, techniques, esthétique et réalisation de l'imprimé*, sous la dir. de John Dreyfus et François Richaudeau, (1977) : 58-91. Paris : Retz-C.E.S.C.[retour](#)

Brun, Robert. *Le livre français illustré de la Renaissance : étude suivie du catalogue des principaux livres à figure du XVI^e siècle*. Paris : Editions A. et J. Picard, 1969.[retour](#)

Butor, Michel. « Le livre comme objet ». *Répertoire II*, 116-126. Paris : Minuit, 1964.[retour](#)

Demarcq, Jacques. « L'espace de la page, entre vide et plein ». *L'aventure des écritures : la page*, sous la dir. de Anne Zali, (1999) : 65-103. Paris : BNF.[retour](#)

Denhière, Guy. « Statut psychologique du paragraphe et structure de récit ». *La notion de paragraphe*, sous la dir. de Roger Laufer, (1985) : 121-128. Paris : Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique.[retour](#)

Dubois, Danièle et Willemien Visser. « La réalité psychologique du paragraphe ». *La notion de paragraphe*, sous la dir. de Roger Laufer, (1985) : 110-117. Paris : Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique.[retour](#)

Eisenstein, Elisabeth L. *La Révolution de l'imprimé dans l'Europe des premiers temps modernes*. Paris : Editions La Découverte, 1991.[retour](#)

Febvre, Lucien et Henri-Jean Martin. *L'apparition du livre*. Paris : Albin Michel, 1999.[retour](#)

Genette, Gérard. *Seuils*. Paris : Seuil, 1987.[retour](#)

Grafton, Anthony. *Les origines tragiques de l'érudition : une histoire de la note en bas de page*. Paris : Editions du Seuil, 1998. [retour](#)

Johnson, A.F. « Title pages: their forms and development ». *Books and Printing: a Treasury for Typophiles*, sous la dir. de Paul A. Bennett, (1951) : 53-64. New York: The World Publishing Company. [retour](#)

King, Ros. « Seeing the rhythm: an interpretation of sixteenth-century punctuation and metrical practice ». *Ma(r)king the Text: The presentation of meaning on the literary page*, sous la dir. de Joe Bray et al, (2000) : 235-252. Sidney: Ashgate. [retour](#)

Labarre, Albert. « Les incunables : la présentation du livre ». *Histoire de l'édition française*, vol. 1 (4 vol.) sous la dir. de Henri-Jean Martin Roger Chartier, (1982) : 195-215. Paris : Éditions Promodis. [retour](#)

Lane, Philippe. *La périphérie du texte*, Paris : Nathan Université, 1992. [retour](#)

Laufer, Roger. « Les espaces du livre ». *Histoire de l'édition française*, vol. 2 (4 vol.) sous la dir. de Henri-Jean Martin Roger Chartier, (1982) : 128-139. Paris : Éditions Promodis. [retour](#)

Laufer, Roger. « L'alinéa typographique du XVI^e au XVIII^e siècle ». *La notion de paragraphe*, sous la dir. de Roger Laufer, (1985) : 53-63. Paris : Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique. [retour](#)

Laufer, Roger. « L'espace visuel du livre ancien ». *Revue française d'Histoire du livre*, Nouvelle série, Juillet-août-sept. 1977, no 16 : 569-581. [retour](#)

Lennard John. « Mark, space, axis, function: toward a (new) theory of punctuation on historical principles ». [retour](#)

Ma(r)king the Text: The presentation of meaning on the literary page, sous la dir. de Joe Bray et al, (2000) : 1-11. Sidney: Ashgate. [retour](#)

Martin, Henri-Jean. « Pour une histoire de la lecture ». *Revue française d'Histoire du livre*, Nouvelle série, Juillet-août-sept. 1977, no 16 : 583-609. [retour](#)

Martin, Henri-Jean et Roger Chartier (dir.). *Histoire de l'édition française*, (4 vol.). Paris : Éditions Promodis, 1982. [retour](#)

Martin Henri-Jean. « Les styles typographiques ». *Histoire de l'édition française*, vol. 2 (4 vol.) sous la dir. de Henri-Jean Martin Roger Chartier, (1982) : 123-127. Paris : Éditions Promodis. [retour](#)

Martin, Henri-Jean et Jeanne-Marie Dureau. « Années de transition : 1500-1530 ». *Histoire de l'édition française*, vol. 1 (4 vol.) sous la dir. de Henri-Jean Martin Roger Chartier, (1982) : 217-227. Paris : Éditions Promodis. [retour](#)

Martin, Henri-Jean. « Lectures et mises en textes ». *Histoire de la lecture : un bilan des recherches*, sous la dir. de Roger Chartier, (1995) : 249-259. Paris : Institut Mémoires de l'édition contemporaine : Maison des Sciences de l'Homme. [retour](#)

Martin, Henri-Jean. *Mise en page et mise en texte du livre français : la naissance du livre moderne (XIV^e-XVII^e siècles)*. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 2000. [retour](#)

Martin, Henri-Jean. « La fabrique du lisible ». *Les métamorphoses du livre : entretiens avec Jean-Marc Chatelain et Christian Jacob*, (2004) : 259-288. Paris : Albin Michel. [retour](#)

Richaudeau, François. « Le processus de lecture ». *La chose imprimée. Histoire, techniques, esthétique et réalisation de l'imprimé*, sous la dir. de John Dreyfus et François Richaudeau, (1977) : 321-336. Paris : Retz-C.E.S.C. [retour](#)

Rogers, Bruce. « Paragraphs on Printing [in talks with James Hendrickson] ». *Books and Printing: a Treasury for Typophiles*, sous la dir. de Paul A. Bennett, (1951) : 281-289. New York: The World Publishing Company. [retour](#)

Rouse, Mary A. et Richard H. « La naissance des index ». *Histoire de l'édition française*, vol. 1 (4 vol.) sous la dir. de Henri-Jean Martin Roger Chartier, (1982) : 77-85. Paris : Éditions Promodis. [retour](#)

Veyrin-Forrer, Jeanne. *La lettre et le texte : trente années de recherches sur l'histoire du livre*. Paris : École Normale Supérieure des Jeunes Filles, 1987. [retour](#)

Veziin, Jean. « La division en paragraphes dans les manuscrits de la basse Antiquité et du début du Moyen Age ». *La notion de paragraphe*, sous la dir. de Roger Laufer, (1985) : 41-51. Paris : Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique. [retour](#)

Wiersz Kowalski, Georges. « Le découpage du texte évangélique selon les intérêts des groupes de lecteurs ». *La notion de paragraphe*, sous la dir. de Roger Laufer, (1985) : 11-21. Paris : Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique. [retour](#)

Récits de voyage en Nouvelle-France : quand l'histoire du livre touche à l'histoire d'une colonie...

CYBÈLE LAFORGE

Cursus est le périodique électronique étudiant de l'[École de bibliothéconomie et des sciences de l'information](#) (EBSI) de l'[Université de Montréal](#). Ce périodique diffuse des textes produits dans le cadre des cours de l'EBSI.

Courriel : cursus@ebsi.umontreal.ca

URL : <http://www.fas.umontreal.ca/ebsi/cursus/>

Droits d'auteur

Tout texte demeure la propriété de son auteur. La reproduction de ce texte est permise pour une utilisation individuelle.
Tout usage commercial nécessite une permission écrite de l'auteur.

TABLE DES MATIÈRES

- [1. Introduction](#)
- [2. Récits de voyage et modalités narratives](#)
 - [2.1. Les causes de ces explorations](#)
 - [2.2. Le succès malgré tout](#)
 - [2.3. L'art de la langue : le souci de convaincre](#)
- [3. Expansions territoriales](#)
 - [3.1. La Louisiane](#)
 - [3.2. Falsification et colonisation](#)
- [4. Publications et influences politiques](#)
- [5. Les auteurs de ces récits](#)
 - [5.1. Cartier et Champlain](#)
 - [5.2. Explorateurs de l'Ouest, du Nord, du Sud](#)
 - [5.3. Louis Hennepin](#)
 - [5.4. Le baron de Lahontan](#)
 - [5.5. Pehr Kalm](#)
- [6. Diffusion et réception](#)
 - [6.1. Un nouveau souffle](#)
 - [6.2. Premiers diffuseurs](#)
- [7. Conclusion](#)
- [8. Bibliographie](#)

L'AUTEURE

Cybèle Laforge est titulaire d'une maîtrise en Sciences de l'information de l'Université de Montréal depuis 2006. Après avoir travaillé plusieurs années en bibliothèque publique, notamment à la référence, elle s'est intéressée à l'étude du livre ancien dans les collections de la Bibliothèque nationale du Québec (intégration d'une collection de livres rares) et de l'UQÀM (expositions sur le livre humaniste du XVI^e siècle, conception d'un site Web). Elle a ensuite œuvré au projet de réaménagement des espaces de la Bibliothèque de l'Université Laval. Depuis septembre 2006, elle enseigne en Techniques de la documentation au collège François-Xavier-Garneau à Québec.

1. INTRODUCTION

Le récit de voyage existe de très longue date. L'on n'a qu'à songer à l'Odyssée d'Homère ou au Livre des merveilles de Marco Polo pour entrevoir la profondeur des racines de ce genre narratif à travers les âges et les multiples formes qu'il a pu revêtir. Si les chercheurs universitaires ont souvent dédaigné ces écrits comme un genre mineur de peu d'intérêt, plusieurs relations de voyages furent de véritables succès de librairie, et l'on ne peut plus désormais passer sous silence leur importance.

Cet article propose ainsi de s'attarder au phénomène particulier des récits de voyage en Nouvelle-France. En effet, il est évident que ces écrits sont à la base de l'histoire de notre pays : leur importance politique, économique et stratégique a eu une influence directe sur la colonisation. Que le but d'une exploration soit de découvrir un passage vers l'Asie, de recenser les richesses naturelles ou d'évangéliser les nations amérindiennes, toujours sa narration écrite aura une portée directe sur les décisions du pouvoir français concernant sa nouvelle colonie.

Les nombreux explorateurs de la Nouvelle-France produiront des récits de voyage dont le style, purement factuel au départ, deviendra de plus en plus littéraire, d'abord pour intéresser les puissants mais aussi afin de répondre à l'engouement du public européen pour ce genre « exotique ». Une part de fabulation pourra d'ailleurs, parfois, agrémente des faits censés rigoureux... Ces récits d'exploration connaîtront en outre une seconde vie au XIX^e siècle, au Québec cette fois, alors qu'ils seront redécouverts et reconnus en tant que fondements de notre identité et de notre littérature.

2. RÉCITS DE VOYAGE ET MODALITÉS NARRATIVES

2.1. Les causes de ces explorations

Lorsque l'on parle de récits de voyage en Nouvelle-France (ou plutôt concernant la Nouvelle-France, puisque ces textes étaient publiés en Europe, absence d'imprimerie locale oblige), il faut d'abord insister sur leur valeur fondamentalement informative. Ces écrits sont en premier lieu ceux d'explorateurs, qui doivent rendre compte de leurs découvertes aux puissants qui les ont mandatés pour les faire. Les explorations en Amérique sont presque toujours liées à des motifs économiques et politiques, à l'exception notable des expéditions des coureurs des bois. Ceux-ci, en effet, effectueront souvent de longs périples sur ces terres nouvelles par goût personnel de l'aventure et par désir de s'enrichir grâce aux fourrures, mais publieront rarement leurs expériences. La grande majorité des récits publiés proviennent de véritables expéditions qui sont organisées et subventionnées par des instances haut placées; c'est d'ailleurs un trait caractéristique des relations de voyage de toujours contenir un texte liminaire dédié à un personnage d'influence, dont la protection est garante de l'utilité et même de la nécessité du voyage. Trois grandes raisons sont couramment invoquées pour justifier l'expédition : d'abord, la découverte du passage vers l'Ouest et la mer de Chine, qui est le grand but des premières explorations et qui persistera longtemps; ensuite, le repérage de richesses naturelles devant profiter à la Mère Patrie (fourrures ou mines de métaux précieux par exemple); et enfin, l'incontournable conversion des âmes des « Sauvages » afin d'assurer leur salut. Il est d'ailleurs important de mentionner que les religieux missionnaires furent d'infatigables explorateurs, auxquels on doit nombre d'avancées territoriales en Amérique.

2.2. Le succès malgré tout

Les commanditaires de ces périples désirent donc tout naturellement en recevoir des comptes, puisque des sommes ont été investies dans la perspective que ces découvertes puissent rapporter en retour, selon les ressources mises au jour par le voyageur. Le récit de voyage doit ainsi toujours rendre compte de richesses, qu'elles soient matérielles ou spirituelles. Dans le cas où une exploration ne serait pas concluante, les détenteurs du pouvoir peuvent parfaitement décider de ne plus confier de nouvelles missions à un explorateur, ou de lui fermer ses entrées à la Cour ou chez le gouverneur, ce qui peut évidemment ruiner une carrière. Le protagoniste d'un tel périple a donc tout intérêt à mettre en valeur ses succès.

Manuscrit ou publié, un récit d'exploration n'est presque jamais sans contenir des allusions aux services rendus par celui qui le rédige, sans faire la promotion de celui-ci auprès de gens précis ou auprès d'un vaste public ou, plus largement, sans défendre des intérêts coloniaux. ([Berthiaume, 1990, 111](#))

Or, paradoxalement, ces explorations sont souvent des échecs : qu'on pense à Jacques Cartier qui ramène du fer et du mica au lieu de l'or et des diamants espérés, à Samuel de Champlain qui ne découvre jamais le fameux passage vers l'Orient ou à une multitude d'autres voyageurs envoyés en vain à la recherche d'un accès au Pacifique... Les récits d'explorations en Nouvelle-France développent donc la particularité de toujours présenter les faits d'un point de vue positif qui a tendance à « héroïser » leurs auteurs; si le but premier de l'expédition échoue, c'est toujours en raison de facteurs indépendants d'eux-mêmes. De plus, même soumis à l'adversité, les protagonistes font preuve de courage et de ruse afin de faire fructifier l'expédition malgré tout. Au final, leur mission est presque toujours présentée comme un beau succès. Toutes les choses vues, les paysages rencontrés, les nouveaux liens établis avec des nations indiennes et les informations que ces dernières relatent aux voyageurs sur ce qu'il y aurait à découvrir plus loin, sont présentés comme des atouts au pouvoir français; atouts qu'il convient d'affermir par la colonisation ou de nouvelles explorations, dont l'auteur de la relation serait évidemment le mieux placé pour les effectuer... Cette propension à présenter les choses sous un aspect particulièrement positif se remarque aussi dans la manière qu'ont les rédacteurs de ces récits de décrire les paysages rencontrés selon un barème où la beauté devient synonyme de potentiel de colonisation :

Ainsi, les descriptions encyclopédiques transforment le paysage en un interminable inventaire de plantes, de fruits, d'animaux ou de produits minéraux, qui permet de recenser les éléments « utiles » de la nature et de présenter une somme des richesses du pays qu'on se propose de coloniser. Dans ces taxinomies pointilleuses, et donc apparemment plus crédibles, les différents éléments sont accompagnés d'adjectifs peu expressifs, pléonastiques puisque interchangeable, et suggérant quelquefois une idée d'abondance : beau, grand, plaisant, copieux, curieux, rare, riche, merveilleux, extraordinaire... La beauté ne renvoie pas à une catégorie esthétique, mais devient un critère qui permet d'encourager une implantation humaine. ([Carle, 2000, 40](#))

2.3. L'art de la langue : le souci de convaincre

Ce besoin de convaincre des interlocuteurs amènera d'ailleurs les récits d'exploration à passer d'une fonction purement informative et factuelle à un style plus littéraire. À la base, les explorateurs tiennent des carnets de bord en vue de rédiger un simple rapport chronologique des événements à ceux qui les ont mandés pour ce voyage. Leur souci n'est donc pas tourné vers une présentation thématique de l'information recensée, encore moins vers

une belle rédaction plaisante à lire. Lorsque leurs récits seront destinés à la publication, ce qui deviendra plus fréquemment le cas avec la mode croissante des récits de voyage en Europe aux XVII^e et XVIII^e siècles, les explorateurs organiseront mieux leurs écrits et tenteront de mettre davantage l'accent sur le dépaysement et le « merveilleux » de leurs découvertes. La fonction des récits de voyages publiés, et donc destinés à un lectorat plus vaste, est rapidement devenue double : il s'agit toujours de proposer une lecture utilitaire et informative, mais en même temps une lecture de divertissement pour le plaisir de celui qui connaît ainsi le dépaysement et l'aventure sans quitter son fauteuil.

Une illustration intéressante de l'évolution que peut prendre ce genre se retrouve dans les œuvres de Samuel de Champlain : alors que le liminaire de son premier récit de 1603 parle seulement de « rendre fidele temoignage de la verité » et celui de 1613 de présenter un « Journalier des Voyages & decouvertes », dans la dédicace du récit de 1619 Champlain « estime que V.M. [Votre majesté] prendra un plus grand plaisir qu'aux precedents » puisque « en celuy-cy vous y pourrez remarquer plus particulièrement les mœurs & façons de vivre de ces peuples, tant en particulier que general [...], servant à contenter un esprit curieux [...] ». ([Ouellet, 1993, 236](#)). De plus, son dernier ouvrage publié en 1632 change réellement de forme : ce n'est plus une succession de faits chronologiques qui est présentée, mais une organisation thématique des lieux, des événements et des tribus amérindiennes, tout cela dans le but de valider et de renforcer son projet de colonisation.

3. EXPANSIONS TERRITORIALES

Les liens des récits de voyage avec le pouvoir ne font pas de doute; toutefois, il existe deux niveaux de pouvoir en Nouvelle-France, le pouvoir colonial et celui de Paris. Or, ceux-ci seront parfois en contradiction sur la question des explorations. Au niveau colonial, on remarque une tendance générale à l'expansion territoriale, particulièrement marquée chez l'intendant Talon et le gouverneur Frontenac, qui prônent la fondation d'un État qui s'étendrait du Saint-Laurent jusqu'au Mexique. Cette tendance n'est pas partagée par la métropole française, qui préconise au contraire un resserrement de la colonie le long des rives du Saint-Laurent pour éviter une dispersion du peuplement et ainsi un affaiblissement de la Nouvelle-France. Bien sûr, les autorités coloniales sont subordonnées à la métropole, mais celle-ci étant fort éloignée, la France peut difficilement veiller à l'application de toutes ses directives. Ainsi, dans les faits, ces préceptes de resserrement seront fort peu suivis et la Nouvelle-France étendra son territoire de façon exponentielle, jusqu'au Golfe du Mexique.

3.1. La Louisiane

Les missionnaires jésuites et récollets joueront encore un rôle important dans cette expansion, soucieux d'étendre la Révélation aux nations indiennes plus éloignées. Mais les principales raisons sont d'abord économiques : il y a encore la quête du passage vers l'Ouest et les richesses de l'Asie; ensuite, l'attrait des fourrures qui sont toujours plus belles à mesure qu'on monte vers le Nord; et enfin, le désir d'explorer ce grand fleuve dont les Français ont entendu parler par les Indiens et qui traverserait le continent jusqu'à une mer que l'on espère être celle de Chine. Le Mississippi et la Louisiane, avec leurs tribus souvent amicales et leur doux climat, seront bientôt le nouveau rêve de la France. Bien que l'on soit déçu que la mer rencontrée ne soit pas celle de l'Ouest, cette terre offre de bons avantages stratégiques aux Français, qui pourraient ainsi accéder à un port accessible à l'année et situé près de leurs possessions aux Antilles, en plus de se rapprocher des possessions espagnoles en vue d'un commerce ou d'une concurrence territoriale pour les mines d'argent... Les récits de voyage relatant l'exploration de la région, l'abondance de ses ressources et sa position géographique stratégique réussissent à faire valoir aux yeux de la Cour l'intérêt de créer une colonie de peuplement en Louisiane. Mais l'enthousiasme théorique de la France ne s'accompagne pas des ressources matérielles nécessaires, et l'immense territoire revendiqué par les explorateurs au nom de la Couronne française reste très peu peuplé. Lorsque se déclare la Guerre de Succession d'Espagne, en 1702, la Louisiane débute à peine son peuplement. La France, désormais prise par la mouvance des enjeux stratégiques et des batailles entre les grandes puissances européennes, abandonnera sa nouvelle colonie à elle-même durant une décennie. Les colons de la Louisiane, presque sans ravitaillement de la part de la métropole, survivront tant bien que mal grâce à l'aide de certaines tribus amérindiennes environnantes. Vers 1710, soit plus de dix ans après la véritable fondation de la colonie, celle-ci ne comptait toujours qu'environ 200 habitants. La Louisiane française, fondée sur ces bases défailtantes, ne prendra jamais vraiment son essor comme colonie de peuplement vigoureuse.

3.2. Falsification et colonisation

C'est ici qu'il est intéressant de noter l'influence que peuvent avoir les récits d'exploration sur les décisions de la Cour, concernant les colonies en Amérique. En effet, la décision initiale d'envoyer une garnison devant préparer le premier peuplement d'une Louisiane tout récemment revendiquée au nom de la France repose sur les récits et mémoires que Cavalier de La Salle et certains de ses acolytes font parvenir à Louis XIV et à son ministre de la Marine, le marquis de Seignelay. Or, ces récits concernant la localisation et les ressources des bouches du Mississippi sont si fortement biaisés qu'on les considère aujourd'hui comme étant carrément falsifiés. Citons le Dictionnaire biographique du Canada à ce sujet :

La Salle va donc rendre attrayant aux yeux du roi son projet d'établissement en Louisiane en présentant la colonie qu'il veut fonder comme la base idéale pour l'invasion de la Nouvelle-Biscaye. Pour ce, il consent à falsifier la géographie du Mississippi. Il fait exécuter des cartes où le fleuve Colbert, comme il appelle le Mississippi, dévie de 250 lieues vers l'Ouest de sa course réelle, pour déboucher dans le golfe à proximité du Nouveau-Mexique. On ne peut ici, à la décharge de l'explorateur, plaider l'erreur involontaire : même s'il a perdu sa boussole chez les Illinois, il est trop bon observateur – il l'a déjà prouvé – pour se leurrer à ce point sur la direction générale du cours du Mississippi. (Dictionnaire biographique du Canada « Cavalier de La Salle, René-Robert », par Céline Dupré)

La mission dont échoit Cavalier de La Salle, fondée sur ces fausses prémisses, sera un échec lamentable; il y perdra lui-même la vie en 1687, assassiné par certains membres de l'expédition qu'il s'était mis à dos, après que la plupart de ses soldats et de ses colons eurent perdu la vie dans diverses circonstances (attaques amérindiennes, naufrages, maladies). Il faudra attendre Pierre Le Moyne d'Iberville, une quinzaine d'années plus tard, pour que la Louisiane commence réellement à exister. Cet exemple est révélateur du pouvoir que peut revêtir l'écrit dans le cadre des missions d'exploration : la manière de présenter les choses et la modification de certains faits, qui peut aller jusqu'à la falsification, exercent une influence directe sur les décisions politiques concernant les nouveaux établissements en Amérique.

4. PUBLICATIONS ET INFLUENCES POLITIQUES

Quelles furent les modalités de publication de ces récits? Il faut dire en premier lieu que les explorateurs ne relataient pas toujours par écrit leurs aventures (on n'a qu'à songer à tous les coureurs des bois qui allèrent sûrement fort loin, mais dont on ignore beaucoup de choses aujourd'hui car peu ont laissé des traces). Or, ces récits, lorsqu'ils étaient rédigés, n'étaient pas nécessairement publiés, ou l'étaient parfois bien des années après les faits racontés, pour toutes sortes de facteurs. Une raison importante était ainsi liée aux guerres internationales de la France, laquelle n'avait évidemment pas avantage à ce que des informations concernant la géographie de ses territoires en Amérique et ses alliances et rivalités chez les tribus indiennes puissent se retrouver en des mains ennemies.

On retrouve un exemple de ce phénomène avec le récit de la dernière expédition de La Salle en Louisiane par Henri Joutel. Celui-ci faisait partie du funeste voyage dont peu des quelque 300 membres devaient revenir vivants. Joutel, un bourgeois de Rouen, était le bras droit de La Salle et devait consigner par écrit le déroulement de l'expédition. Il sera l'auteur de la principale relation que l'on ait de cette tentative de colonisation ratée, partie des rivages de France en 1684 à la recherche de l'embouchure du Mississippi que La Salle n'arrivera pas à retrouver dans le Golfe du Mexique. On conserve quelques témoignages écrits de cette expédition, mais le principal est le Journal historique du dernier Voyage que feu M. de la Sale fit dans le Golfe de Mexique [...] de Henri Joutel, qui ne fut publié qu'en 1713, soit 26 ans après la fin du périple qui se termina à peu près avec l'assassinat de La Salle en 1687. La raison de ce délai important en est bien sûr la Guerre de Succession d'Espagne; les informations narrées par Joutel dans son récit, concernant les possessions françaises en Amérique, avaient une valeur stratégique que la France ne pouvait se permettre de laisser publier. Ce n'est qu'avec le traité d'Utrecht en 1713 que le récit de Joutel sera autorisé à paraître. On constate ainsi que les liens des récits de voyage avec le pouvoir politique peuvent exercer une influence sur leur publication. Ceci sera toujours avéré, mais c'est particulièrement le cas au XVI^e siècle et dans la première moitié du XVII^e. L'on verra par la suite l'apparition d'une forte demande du lectorat européen pour ce type d'ouvrages. Cette mode fera en sorte que certaines relations de voyage pourront être publiées par des éditeurs conscients de cette demande de lecteurs européens avides d'exotisme, sans que des considérations économiques, politiques ou stratégiques ne conditionnent leur parution. L'ouvrage de Louis Hennepin, qui sera abordé un peu plus loin, en est un bel exemple.

5. LES AUTEURS DE CES RÉCITS

Qui étaient les auteurs de récits de voyage? Ce sont souvent des missionnaires ou des officiers; une certaine éducation était requise pour pouvoir rédiger ces écrits, même dans le cas où ils n'étaient destinés qu'aux instances mandataires de l'expédition et n'avaient donc pas à tenir compte d'une rédaction de style « littéraire ». Dans le cas où il était décidé que ces récits allaient être publiés, il pouvait arriver que d'autres auteurs plus « professionnels » soient chargés d'une certaine réécriture. Ces circonstances, ainsi que le phénomène des traductions assez fréquentes, ont pu donner lieu à des modifications légères ou parfois prononcées de certains textes. Les récits de voyage, particulièrement au XVIII^e siècle, pouvaient être biaisés plus ou moins subtilement pour appuyer des idées ou des courants de pensée. De plus, il est important de rappeler que la notion de droit d'auteur n'existait pas alors...

Les auteurs de récits de voyage, donc, sont généralement des hommes possédant un certain rang au sein de la colonie, que ce soit au niveau administratif, clérical ou militaire. Le roi ou le gouverneur ne confiait pas ces missions importantes au premier venu. Il ne s'agissait toutefois pas de personnages haut placés, pour la simple raison que ces voyages d'exploration constituaient une façon de se faire bien voir pour des hommes en quête d'avancement au sein de la colonie ou en France. La découverte de terres prometteuses pouvait être une excellente manière de se hisser dans la hiérarchie sociale et d'améliorer ou de démarrer une carrière. Cette perspective de promotion rapide compensait les conditions de vie habituellement très dures de ces expéditions sous un climat capricieux et souvent rigoureux.

Il serait impossible de présenter tous les auteurs de relations de voyage en détail, ni même de tous les recenser ici puisque ces récits sont extrêmement nombreux, tout en étant évidemment d'inégale importance. Plusieurs de ces auteurs sont cependant incontournables : certains virent leurs écrits connaître un retentissement notable à l'époque même de leur publication, alors que d'autres furent moins considérés par leurs contemporains, pour cependant connaître ce que l'on pourrait appeler une « gloire tardive » lorsqu'ils furent redécouverts par certains archivistes et historiens au XIX^e siècle.

5.1. Cartier et Champlain

Il y eut d'abord ceux que l'on pourrait nommer les « fondateurs » : Jacques Cartier et Samuel de Champlain. De Cartier, il est intéressant de remarquer que ses récits de ses voyages ne semblaient pas être immédiatement intéressants pour une publication en France, et ne furent pas très connus de son temps. Le récit de son premier voyage fut d'abord publié en italien à Venise en 1565, puis en anglais en 1580, et finalement en français en 1598

seulement (c'est entre autres sur ce dernier texte que s'est fondé Marc Lescarbot pour la rédaction de son Histoire de la Nouvelle France); on ignore aujourd'hui ce qu'est devenu le manuscrit original en français de la rédaction du premier voyage de Cartier. La relation de sa seconde expédition en Amérique a été publiée en français dès 1545, mais sans nom d'auteur. Le manuscrit original qui servit à cette édition n'a pas non plus été retrouvé. Enfin, le récit du troisième voyage parut d'abord en traduction anglaise, dans une version incomplète d'après un manuscrit français qui fut ensuite, lui aussi, perdu; cette version anglaise lacunaire est donc le seul vestige que l'on ait de cette dernière expédition. La paternité de ces récits est un autre problème : on ignore qui en est précisément l'auteur. Probablement ont-ils été rédigés dans un style plus littéraire à partir du journal de bord de Jacques Cartier. Ce dernier aurait-il pu réécrire lui-même la narration de ses expéditions? Dans ce cas, pourquoi ces récits sont-ils anonymes? On a aussi prétendu que Cartier n'avait pas les talents littéraires nécessaires, mais cela est difficile à prouver, comme on ne peut pas étayer avec certitude qu'il possédait ces talents... La question, encore aujourd'hui, reste ouverte.

Le véritable intérêt des éditeurs pour la Nouvelle-France ne commença qu'avec Champlain, qui publia quatre ouvrages relatant ses voyages et les débuts de la colonisation française en Amérique du Nord, en 1603, 1613, 1619 et 1632. On lui attribue parfois un autre manuscrit, le Brief discours des choses plus remarquables que Samuel Champlain de Brouage a reconneues aux Indes occidentales..., qui narrerait un épisode peu connu de la jeunesse de Champlain où il aurait voyagé jusqu'en Amérique centrale à partir de l'Espagne, accompagnant l'armada régulière du capitaine Coloma dans son voyage annuel aux Antilles et au Mexique. Ce manuscrit fut découvert en France au XIX^e siècle et tout de suite inclus aux œuvres de l'explorateur avec l'enthousiasme de pouvoir mieux connaître sa jeunesse. Toutefois, l'authenticité de la paternité de ce texte par Champlain est aujourd'hui sérieusement mise en doute par plusieurs chercheurs. Trop d'inexactitudes le parsèment, et plusieurs circonstances de cette narration paraissent douteuses suite à un examen historique approfondi. Il a été aussi établi que ce récit n'est pas un manuscrit original. La question n'est pas réglée, mais le fait demeure que Champlain lui-même n'a jamais publié ce manuscrit. Ainsi que le suggère Marcel Trudel : « ...cette œuvre n'est pas de lui ou, si elle l'est, il ne l'a pas jugée digne de paraître. [...] Jusqu'à ce que l'original soit retrouvé, on n'a pas le droit de verser le Brief discours au dossier de Champlain. » (Dictionnaire biographique du Canada [« Samuel de Champlain »](#), par Marcel Trudel)

5.2. Explorateurs de l'Ouest, du Nord, du Sud

Outre ces fondateurs que furent Cartier et Champlain, plusieurs autres auteurs de récits de voyage doivent être mentionnés : citons les récollets Gabriel Sagard et son Grand voyage au pays des Hurons ainsi que Chrestien Leclercq et sa Nouvelle relation de la Gaspésie. Pour les explorations de l'Ouest, les La Vérendrye, explorateurs de père en fils, sont incontournable même si leurs journaux ne connurent de véritable intérêt qu'au XIX^e siècle. Au Nord, le coureur des bois Pierre-Esprit Radisson explora en détails la Baie d'Hudson, mais, déçu du peu de reconnaissance de ses compatriotes, il passa du côté anglais, ce qui fait qu'on le considéra comme un traître pendant longtemps, nonobstant l'importance de ses expéditions. Au Sud, Louis Jolliet et le Père Marquette découvrirent le Mississippi en 1673 mais ne se rendirent pas jusqu'à son embouchure; au retour, Jolliet chavira dans les Rapides de Lachine et son journal et sa carte furent perdus. C'est par les expéditions de Cavelier de La Salle, qui explora le delta du grand fleuve en 1682, que la Louisiane devint célèbre, bien que La Salle n'ait pas eu le temps de rédiger lui-même ses voyages puisqu'il fut assassiné en 1687, lors de sa troisième mission. On a vu que Henri Joutel, qui faisait partie du périple, en rédigea un récit paru seulement en 1713.

5.3. Louis Hennepin

La grande popularité de la Louisiane en France à la fin du XVII^e et dans la première partie du XVIII^e siècle vient véritablement d'un autre ouvrage, celui de Louis Hennepin, un prêtre récollet qui faisait partie de la deuxième expédition de La Salle au Mississippi à partir de 1678. Il fut séparé de La Salle en 1680 et par la suite capturé par des Sioux et détenu durant un an chez eux. Rentré en France, il rédigea La Description de la Louisiane (publiée à Paris en 1683) qui fut un immense succès de librairie, traduit en plusieurs langues et réédité pas moins de 46 fois! Hennepin vivra avec faste pendant quelques années suite à ce succès, mais il tombera ensuite en disgrâce de façon mystérieuse et devra quitter la France. Il continuera de capitaliser sur son « best-seller » et en proposera deux versions allongées en 1697 et 1698, intitulées Nouvelle découverte d'un très grand pays [...] et Nouveau voyage d'un pays plus grand que l'Europe [...], qui paraîtront toutes deux en Hollande à Utrecht, haut lieu de publication pour Français malvenus dans leur propre pays... Le fait le plus intéressant dans le cas de Hennepin est que l'authenticité de son ouvrage est très sérieusement mise en doute : en effet, Hennepin prétend avoir été le premier, avant Cavelier de La Salle, à avoir atteint l'embouchure du Mississippi; mais si l'on se fie aux dates qu'il fournit, il aurait parcouru tout le fleuve en canot en trente jours seulement, ce qui paraît tout à fait impossible. Toutefois, le succès de son récit démontre (et crée en partie) le phénomène de mode exotique des récits de voyage en France, dont seront friands de plus en plus de lecteurs.

5.4. Le baron de Lahontan

Cette mode, le célèbre baron de Lahontan l'illustrera également : ses ouvrages, publiés en 1703 et réédités maintes fois, furent également de très grands succès en Europe. Le jeune baron désargenté passa dix ans en Nouvelle-France, et entreprit d'en dresser un portrait général, autant de ses habitants, de sa faune et de sa flore que des tribus amérindiennes qui la peuplaient. Il présente des Indiens un portrait philosophique intéressant, principalement grâce à des dialogues fictifs qu'il aurait eu avec un chef indien du nom d'Adario, dont il tire prétexte pour comparer les mœurs plus naturelles des « Sauvages » avec celles, artificialisées, des Européens qui auraient tout intérêt à renouer avec l'équilibre que procure le contact avec la nature. Rousseau et d'autres penseurs s'inspireront par la suite de ces dialogues de Lahontan dans le cadre du mythe du « bon Sauvage » qui fut très

populaire au XVIII^e siècle. Le baron s'appuie aussi sur la comparaison avec les Indiens pour critiquer les institutions sociales et religieuses de ses compatriotes. Ses critiques des jésuites, entre autres, ne seront pas appréciées en Nouvelle-France et Lahontan se verra bientôt « montrer le chemin » vers l'Europe de façon assez claire... Il est d'ailleurs à noter que ses Voyages dans l'Amérique septentrionale seront publiés à Utrecht en Hollande, comme pour Louis Hennepin, ce qui en soit est une indication claire que Lahontan était persona non grata à Paris. L'absence de privilège et donc de contrôle sur l'édition, ainsi que la mode fulgurante des récits de voyage auprès du lectorat, récemment mise au jour par Hennepin, feront que l'année même de la parution de son livre et de son appendice Mémoires de l'Amérique septentrionale, deux éditions pirates verront le jour, qui reprenaient le texte mais avec des gravures beaucoup plus médiocres.

On ne peut pas qualifier les oeuvres de Lahontan de récits d'exploration au sens strict du terme; toutefois, Lahontan entreprit aussi un voyage d'exploration à la mystérieuse rivière Longue, à partir du lac Michigan, qui pourrait être la rivière Minnesota. Voulait-il se donner le crédit d'un véritable explorateur, chercher à se hisser à un plus haut poste au sein des forces militaires, rencontrer de nouvelles nations indiennes? Non seulement on ignore les motifs qui l'auraient poussé à ce périple, mais plusieurs historiens doutent carrément de son authenticité, comme avec Hennepin, puisque la période hivernale où Lahontan aurait voyagé ne permettrait pas une telle navigation. De plus, le baron n'aurait parlé à personne de ce voyage de découverte à son retour, alors que cela aurait pu lui procurer de l'avancement. Encore une fois, la question reste ouverte, et il est curieux de remarquer que deux des plus grands succès livresques de récits de voyage en Europe sont probablement fondés sur une part de mystification.

5.5. Pehr Kalm

Un dernier récit vaut la peine d'être mentionné ici : le Voyage de Kalm en Amérique. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un récit d'exploration, ce livre illustre en partie l'évolution que pourra prendre le récit de voyage une fois les grandes explorations accomplies pour la plupart. Pehr Kalm, un savant suédois, sera envoyé en mission d'observation scientifique en 1749 par le gouvernement de Suède pour étudier la botanique au Canada, afin de vérifier si elle pourrait se comparer à celle de la Suède en raison des climats nordiques similaires, et s'il serait possible d'importer certaines plantes canadiennes qui pourraient être utiles à l'industrie agricole scandinave. Pehr Kalm ne se contentera pas d'étudier la botanique canadienne; le récit qu'il publie de son voyage, d'abord en suédois puis bientôt traduit en anglais et en français, présente une mine de renseignements sur la société en Nouvelle-France, autant du point de vue des institutions religieuses, politiques et économiques que des mœurs et coutumes de ses habitants et des Amérindiens, sur lesquels il se renseigna beaucoup. La faune et la flore y sont aussi, bien sûr, traitées en détails. Le récit du voyage de Pehr Kalm, dans une Nouvelle-France sur le point de disparaître au terme de la Guerre de Sept Ans qui approche, représente un témoignage précieux d'un homme impartial du fait de son origine et privilégiant de surcroît l'observation neutre que procure une formation scientifique.

6. DIFFUSION ET RÉCEPTION

6.1. Un nouveau souffle

La réception de ces œuvres en Europe variera selon les époques, mais on a vu que ces récits porteurs de dépaysement bénéficiaient souvent de la faveur d'un public avide d'exotisme. Une caractéristique encore plus intéressante vient toutefois de la nouvelle réception qu'on leur fera ici même au cours du XIX^e siècle. En effet, dès le début de ce siècle, ces récits d'explorateurs commenceront à être redécouverts par des Canadiens français désireux de retourner aux sources de leur histoire pour affirmer leur identité face à plusieurs historiens anglais de l'époque. En effet, ces derniers écrivent alors une histoire qui glorifie la civilisation anglaise au détriment du régime français; les Canadiens, comme l'affirmera bientôt le célèbre rapport Durham, sont vus comme « un peuple sans histoire ni littérature ». Or, ces récits d'exploration fondent au contraire un passé aventureux, brave et glorieux, que les recherches des premiers archivistes québécois contribueront beaucoup à découvrir ou à redécouvrir.

Au fil du XIX^e siècle, les travaux s'accéléreront. En France, l'archiviste de la Marine Pierre Margry trouve plusieurs manuscrits de grande valeur qui traitent des voyages d'exploration. À Québec, l'abbé Laverdière se lance dans une réédition d'une grande qualité des ouvrages de Champlain, qui paraît en 1870. Plusieurs récits méconnus sont exhumés, certains connaissent une seconde vie, alors que l'on réhabilite certains explorateurs comme Radisson et que l'on découvre l'importance de certains autres comme les La Vérendrye père et fils. Bref, ces récits des voyageurs de la Nouvelle-France contribueront certainement à définir l'identité distincte du peuple canadien français.

6.2. Premiers diffuseurs

Il faut enfin mentionner l'importance des premiers compilateurs des récits de voyage, qui contribuèrent beaucoup à les faire connaître à l'époque de la colonie française, en publiant des synthèses « historiques » des explorations et des événements de la Nouvelle-France : citons Marc Lescarbot, Bacqueville de la Potherie, et le célèbre père François-Xavier de Charlevoix. Bien qu'ils n'aient pas été eux-mêmes des explorateurs, leur apport à la diffusion de cette littérature est incontournable, et leurs Histoires de la Nouvelle-France seront aussi réétudiées en profondeur au XIX^e siècle québécois. D'ailleurs, l'historien François-Xavier Garneau se fondera beaucoup sur le jésuite Charlevoix pour son Histoire du Canada.

7. CONCLUSION

On peut ainsi constater que les récits de voyage dans le Nouveau Monde, bien que longtemps considérés comme appartenant à un genre mineur, constituent un corpus important de la littérature européenne à partir du XVI^e siècle

et fondent, pour une large part, un héritage historique incontournable pour l'Amérique tant d'origine française que britannique. Le témoignage direct qu'offrent ces hommes au cœur de l'action et de la pénétration du continent est une mine de renseignements, autant pour l'historien que pour l'anthropologue. En outre, le champ des études littéraires s'intéresse désormais lui aussi à ces récits, dont la forme et le mode d'énonciation particuliers sont grandement déterminés par leur destinataire premier : les autorités politiques de l'époque.

Devant l'absence du passage recherché vers l'Asie, les explorateurs appuieront leurs récits sur le potentiel d'exploitation de ressources naturelles diverses ainsi que sur la noble mission d'évangélisation des autochtones, de même que sur la nécessité d'une implantation française durable pour parvenir à ces fins. Ces auteurs, censés respecter scrupuleusement les faits des aventures qu'ils narrent, se verront parfois tentés d'agrémenter leurs récits d'une part de fabulation, avec des conséquences pouvant s'avérer funestes. Cet apport grandissant de la fiction, ou à tout le moins d'un style plus littéraire dans un genre initialement assez austère, en rendra la lecture plus plaisante et c'est ainsi que la mode exotique des relations de voyage s'emparera des lecteurs européens au XVIII^e siècle. Puis, ces récits connaîtront une nouvelle vie au cours du XIX^e siècle québécois, lorsque leur importance fondatrice pour l'histoire et de la culture du peuple canadien-français sera reconnue.

En terminant, laissons au récollet Gabriel Sagard le soin d'énoncer le mot de la fin, par une phrase de son Grand voyage du pays des Hurons qui a l'heur de résumer poétiquement l'essence même de ces récits d'exploration : « Continuons notre voyage et prenons le chemin à main droite ». En effet, la suite de l'aventure se trouve dans l'écriture...

7. BIBLIOGRAPHIE

- Berthiaume, Pierre. *L'aventure américaine au XVIII^e siècle : du voyage à l'écriture*. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, 1990. 487 p. [retour](#)
- Berthiaume, Pierre. « Quelques remarques sur la notion de récits de voyage au XVIII^e siècle », *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 56, no 1, janv.-mars 1986, p. 99-106. [retour](#)
- Bibliothèque et archives Canada. *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*. URL : <http://www.biographi.ca/FR/index.html> [retour](#)
- Bonnichon, Philippe. *Des cannibales aux castors : les découvertes françaises de l'Amérique (1503-1788)*. Paris : France-Empire, 1994. 357 p. [retour](#)
- Carile, Paolo. *Le regard entravé : littérature et anthropologie dans les premiers textes sur la Nouvelle-France*. Rome : Aracne ; Sillery : Septentrion, 2000. 222 p. [retour](#)
- Chinard, Gilbert. *L'Amérique et le rêve exotique dans la littérature française au XVII^e et au XVIII^e siècle*. Paris : Droz, 1934. 454 p. [retour](#)
- Chupeau, Jacques. « Les récits de voyage aux lisières du roman », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 77, no. 3-4, p. 536-553. [retour](#)
- Fleming, Patricia Lockhart et Yvan Lamonde (sous la direction de). *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2004. 566 p. [retour](#)
- Havard, Gilles et Cécile Vidal. *Histoire de l'Amérique française*. Paris : Flammarion, 2003. 560 p. [retour](#)
- Lacoursière, Jacques, Jean Provencher et Denis Vaugeois. *Canada-Québec : synthèse historique, 1534-2000*. Sillery : Septentrion, 2000. 591 p. [retour](#)
- Lemire, Maurice (sous la direction de). *La vie littéraire au Québec*. Vol. 1, 2 et 3. Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval, 1991-... [retour](#)
- Lestringant, Frank (réunis par). *La France-Amérique, XVI^e-XVII^e siècles : actes du XXXVe Colloque international d'études humanistes*. Paris : Honoré Champion, 1998. 611 p. [retour](#)
- Litalien, Raymonde et Denis Vaugeois (sous la direction de). *Champlain : la naissance de l'Amérique française*. Paris : Nouveau Monde éditions ; Sillery : Septentrion, 2004. [retour](#)
- Ouellet, Réal. « Qu'est-ce qu'une relation de voyage? » in *La recherche littéraire : objets et méthodes*. [Paris] : CCIFQ ; Montréal : XYZ, 1993. p. 235-246. [retour](#)
- Ouellet, Réal. « Le paratexte liminaire de la relation : le voyage en Amérique », *Cahiers de l'association internationale des études françaises*, no 42, 1990, p.177-192. [retour](#)
- Sagard, Gabriel. *Le grand voyage du pays des Hurons*. [Montréal] : Bibliothèque québécoise, 1990. 383 p. [retour](#)